



Anderlecht met des salles d'étude à disposition des étudiant·e·s pour le blocus

Afin de permettre aux étudiant·e·s anderlechtois·es inscrit·e·s dans l'enseignement supérieur de préparer leurs examens de fin d'année dans les meilleures conditions, la Commune d'Anderlecht met à leur disposition deux infrastructures communales à partir de ce mardi 2 juin. Les étudiant·e·s pourront y bénéficier d'un environnement calme et studieux et ce, dans le respect des règles de distanciation sociale. Une initiative de l'Échevine de la Jeunesse francophone Fatiha El Ikdimi, avec le soutien du Collège des Bourgmestre et Échevin·e·s.

À compter de ce **mardi 2 juin**, la Commune d'Anderlecht ouvre aux élèves anderlechtois·es du supérieur les portes de la salle culturelle de l'**Espace 16 Arts (16, Rue Rossini à Anderlecht – de 8h à 15h)** ainsi que de la salle polyvalente de la **Maison de quartier Scheut (10b, Rue Léopold de Swaef à Anderlecht – de 9h à 17h)**. Ces salles, pouvant accueillir chacune 15 personnes, ont été aménagées pour permettre aux étudiant·e·s de réviser pour leurs examens dans une ambiance studieuse, tout en garantissant une distance suffisante entre chaque personne. Par souci de précaution, les étudiant·e·s seront les mêmes durant toute la semaine et devront se réinscrire au début de chaque nouvelle semaine.

Les étudiant·e·s intéressé·e·s peuvent s'inscrire gratuitement sur place ou réserver en contactant le PIF, le Point d'(In)formation Jeunesse de la Commune d'Anderlecht, via Facebook (« **Pif1070** ») ou en appelant le **0490 523 862**.

« À la maison, de nombreux étudiant·e·s n'ont malheureusement pas la place ni la quiétude nécessaires pour pouvoir préparer sereinement leur réussite. Qui plus est, dans le contexte actuel, ils·elles ne peuvent pas non plus se rendre dans les salles d'études habituellement ouvertes dans leurs écoles ou universités. Nous avons donc décidé d'ouvrir deux salles d'études à Anderlecht afin d'apporter une première réponse à ce problème urgent », explique Fatiha El Ikdimi, échevine de la Jeunesse francophone de la Commune d'Anderlecht.

Cette mise à disposition de salles d'études fait écho à l'appel de la Ministre de l'Enseignement supérieur Valérie Glatigny. La semaine dernière, cette dernière avait invité les communes à ouvrir des espaces adaptés aux étudiant·e·s en blocus.



La salle d'étude aménagée à l'Espace 16 Arts.